



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FRANCE RELANCE : PRÈS DE 300 ENTREPRISES DE L' AISNE BÉNÉFICIAIRES DU CHÈQUE NUMÉRIQUE

Laon, le 1^{er} septembre 2021

299 entreprises axonaises ont bénéficié du dispositif d'aide exceptionnelle à la numérisation pour les entreprises pour un montant global de 149 500 €.

Cette aide, mise en œuvre dans le cadre du Plan de relance, se présente sous la forme d'un chèque d'un montant forfaitaire de 500 euros. L'aide était destinée à couvrir tout ou partie des charges supportées par les entreprises qui se sont engagées dans une démarche de numérisation. Le guichet a été clôturé le 31 juillet 2021.

Toutes les entreprises avec un effectif de moins de onze salariés engageant des dépenses à la numérisation pouvaient prétendre à bénéficier de cette aide dans la limite des crédits disponibles de 60 millions d'euros.

Au 20 août 2021, plus de 140 000 demandes ont été déposées et plus de 100 000 chèques ont été payés dans toute la France.

D'autres dispositifs de France Num pour la numérisation des petites entreprises se poursuivent :

- Les campagnes de diagnostics personnalisés réalisés par les conseillers numériques des réseaux consulaires (Chambres de commerce et d'industrie et Chambre de métiers et de l'artisanat) ;
- Le dispositif des formations – actions, opéré par Bpifrance, propose des accompagnements gratuits aux entreprises pour identifier et expérimenter une solution numérique en réponse à un problème concret. Un calendrier des sessions organisées sera bientôt diffusé sur le site de France Num.